

AVRIL 2026



PETIT MANUEL
AFNU

PRÉSIDENTENCE FRANÇAISE DU G7

Réduire les déséquilibres macroéconomiques mondiaux et réformer les partenariats internationaux



A F N U
ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES NATIONS UNIES

SOMMAIRE



Introduction 3

Présentation du G7 5

**La présidence française de
2026** 6

**Programme des
discussions par filière** 9

Conclusion 19

INTRODUCTION

Après la présidence canadienne du G7 en 2025, dont les priorités portaient sur la sécurité internationale, la transition énergétique et numérique, ainsi que la construction des partenariats de demain, c'est au tour de la France d'assumer cette responsabilité en 2026. Cinquante ans après la création du G7 (alors G6) à Rambouillet dans un contexte de bouleversements économiques mondiaux liés aux chocs pétroliers, elle s'inscrit dans la continuité des sept précédentes présidences françaises. Après Rambouillet en 1975, la France a accueilli des Sommets du G7 à Versailles en 1982, à La Défense en 1989, à Lyon en 1996, à Évian en 2003, à Deauville en 2011, et à Biarritz en 2019.



Dans ce cadre, la France entend porter en 2026 une vision ambitieuse de la coopération internationale, structurée autour de deux priorités majeures:

1

Réduction des déséquilibres mondiaux

2

Refonte des partenariats internationaux

INTRODUCTION

Le G7 peut être défini comme une réunion informelle réunissant les dirigeants des sept économies les plus avancées du monde afin de coordonner leurs positions sur les grands enjeux économiques, financiers et géopolitiques. Son agenda est défini chaque année par une présidence tournante.

Ce format se distingue du G20, créé à la suite de la crise financière de 2008, à l'initiative notamment de la France. Le G20 rassemble un nombre plus large d'États et représente environ 85 % de l'économie mondiale. La présidence tournante du G20 est assurée cette année par les États-Unis. Le G7 conserve toutefois une spécificité : celle d'un format restreint favorisant des échanges plus directs et une coordination approfondie entre ses membres grâce à une forte relation de confiance consolidée au fil des années. Celle-ci s'est fondée sur la convergence des valeurs fondamentales des pays participants telles que l'État de droit, le progrès social, les libertés individuelles et le respect des droits humains.



PRÉSENTATION DU G7

• Origines

Le G7 a été créé dans les années 1970 en réponse aux chocs pétroliers et aux déséquilibres monétaires internationaux. À l'origine centré sur les questions économiques et financières, il a progressivement élargi son champ d'action aux enjeux géopolitiques, environnementaux et de développement.

• Composition

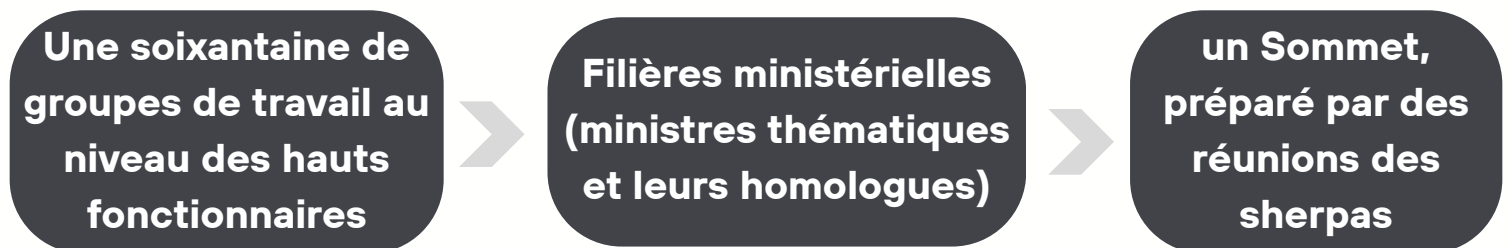
Le G7 rassemble l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. L'Union européenne participe également aux travaux depuis 1977.

Si ces pays ne représentent aujourd'hui qu'environ 10 % de la population mondiale (contre 15 % à la création), ils concentrent un poids économique considérable :

- environ 45 % du PIB mondial
- 30 % des émissions de CO₂
- 76 % de l'aide publique au développement mondiale

• Fonctionnement

Le G7 est une réunion informelle, sans existence juridique, sans secrétariat permanent et sans membres de droit. Son fonctionnement repose sur une présidence tournante annuelle, qui prépare les réunions et fixe les priorités sur trois niveaux :



Alors que certains pays ont animé jusqu'à une vingtaine de filières ministérielles simultanées, la France a fait le choix d'un nombre limité en en sélectionnant sept: Finance, Commerce, Affaires étrangères, Développement, Intérieur, Numérique, Environnement

LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G7

La présidence française intervient dans un contexte marqué par de fortes tensions géopolitiques et une remise en cause de l'ordre international fondé sur les règles. La stabilité économique mondiale est fragilisée par plusieurs facteurs entre surendettement des États, dérégulation des échanges, faiblesse des investissements dans les pays en développement et montée de pratiques économiques prédatrices.

Parallèlement, les besoins de financement liés au développement durable et à la lutte contre le changement climatique ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, la France défend une approche équilibrée, refusant à la fois une logique de rapport de force et une posture uniquement déclarative, afin de promouvoir des solutions concrètes et opérationnelles.

Plusieurs événements internationaux s'inscrivent en parallèle de cette présidence, notamment le Sommet One Health à Lyon et le sommet Africa Forward à Nairobi.



Date	Évènement	Lieu
26 - 27 mars 2026	Réunion ministérielle de la filière Affaires étrangères	Abbaye des Vaux-de-Cernay
7 avr. 2026	Sommet One Health	Lyon
23 - 24 avril 2026	Réunion ministérielle de la filière Environnement	Paris
29 - 30 avril 2026	Réunion ministérielle de la filière Développement	Paris
6 mai 2026	Réunion ministérielle de la filière Commerce	Paris
11 - 12 mai 2026	Sommet Africa Forward	Nairobi
18 - 19 mai 2026	Réunion ministérielle de la filière Finances	Paris
29 mai 2026	Réunion des ministres en charge du Numérique	Paris
15 au 17 juin 2026	Sommet des chefs d'État et de gouvernement	Évian
4 sept. 2026	Fabrique de la Diplomatie	Paris
19 - 20 novembre 2026	Réunion des ministres en charge de la filière Intérieur	

A L'ÉCOUTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La France associe étroitement la société civile à travers plusieurs groupes d'engagement, qui formulent des recommandations à l'attention de la présidence.

B7

Business 7 pour la représentation du monde des affaires

C7

Civil 7 pour la représentation des organisations de la société civile et des acteurs de la solidarité internationale

L7

Labour 7 pour la représentation des intérêts des travailleurs et salariés

S7

Sciences 7 pour encourager, soutenir et protéger la recherche scientifique

W7

Women 7 pour la représentation des organisations des pays du G7 et des pays en développement investies sur la question des droits des femmes et des filles

U7+

University 7 créé en 2019 sous la présidence française de 2019 avec des universités du monde entier

Y7

Youth 7 pour faire entendre les voix des jeunes issus des pays du G7 souhaitant s'engager sur les questions de gouvernance mondiale

U7

Urban 7 pour la représentation des collectivités locales

T7

Think Tank 7 pour accueillir de nouvelles idées

P7

Pride 7 pour soutenir et protéger les droits des personnes LGBT

**G7 des
avocats**

Pour promouvoir l'État de Droit, l'accès à la Justice, les principes fondamentaux de la démocratie et l'indépendance de la Justice

**Tech
7**

Pour la représentation des entreprises de la tech

**Fondation
7**

Pour renforcer le dialogue stratégique entre les fondations et valoriser des initiatives conjointes

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIERE



a) Finance

La filière Finances occupe une place centrale dans les travaux du G7, en raison de son rôle historique.

Les discussions menées par la présidence française de 2026, s'articulent autour de trois axes principaux:

1 Réduire les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la sécurité économique

Ces déséquilibres, qu'ils soient liés à une consommation excessive soutenue par un déficit public trop important, par un manque d'investissements publics ou par des surcapacités de production, ont des conséquences directes pour les citoyens, en matière d'emploi, de pouvoir d'achat ou de stabilité des prix. L'objectif est d'établir un diagnostic commun, de promouvoir des politiques publiques adaptées et d'assurer un suivi des engagements.

2 Redéfinir le cadre des partenariats internationaux avec les pays en développement

Dans un contexte marqué par une remise en question du modèle traditionnel de l'aide publique au développement, la France promeut une approche fondée sur des partenariats mutuellement bénéfiques. Cette méthode entend répondre aux critiques portant sur l'efficacité et la légitimité du système actuel, tout en tenant compte des contraintes budgétaires croissantes ainsi que du besoin de coopération entre partenaires traditionnels et au-delà.

3

Soutenir une croissance équilibrée, durable et préservant la stabilité financière grâce à des règles du jeu équitables

Cela passe notamment par la poursuite des réformes de la fiscalité internationale, l'intégration des enjeux liés aux nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle, ainsi que par la modernisation des règles encadrant les soutiens publics aux entreprises.

À la suite du conflit en Iran, les ministres des Finances du G7 se sont réunis de manière exceptionnelle afin de procéder à une analyse commune de la situation et d'en évaluer les répercussions sur l'économie mondiale. Les discussions ont notamment anticipé le risque d'un choc commercial lié aux perturbations des routes maritimes et au ralentissement du trafic, ainsi qu'un choc d'offre résultant d'une baisse de la production énergétique, dont les effets pourraient être hétérogènes sur les économies nationales.

Un communiqué a été publié le 9 mars 2026, dans lequel les ministres des Finances du G7, en coordination avec les principales institutions financières internationales dont le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie, ont discuté des implications du conflit au Moyen-Orient et ont affirmé leur disponibilité à prendre les mesures nécessaires pour préserver la stabilité des marchés internationaux.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

b) Commerce



L'agenda 2026 est notamment porté par Nicolas Forissier, Ministre délégué auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité.

Un premier enjeu concerne la **lutte contre les surcapacités industrielles**, qui peuvent entraîner des distorsions de concurrence et fragiliser certains secteurs économiques. Cette question est liée aux travaux de la filière Finances.

Par ailleurs, les membres du G7 cherchent à renforcer la sécurité économique en **sécurisant les chaînes d'approvisionnement en biens stratégiques, en particulier les minerais critiques**, et en réduisant les dépendances excessives vis-à-vis de certains partenaires. Cette démarche s'inscrit dans une logique de diversification des sources d'approvisionnement et de réduction des vulnérabilités.

Les discussions portent également sur la **réforme du système commercial multilatéral**, avec pour objectif de renforcer les principes fondamentaux du commerce international, tels que le respect des règles, la transparence et l'équité des échanges. Ces efforts interviennent notamment dans la perspective des négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Enfin, une attention particulière est accordée à la **promotion de la durabilité dans les échanges commerciaux**, notamment à travers l'encadrement de certaines pratiques ayant un impact significatif, comme le commerce de petits colis.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

c) Affaires étrangères



Dans un contexte international marqué par la multiplication des crises, la France vise à favoriser l'émergence de positions communes et à promouvoir des réponses concrètes. Afin de concrétiser sa volonté d'ouverture, la France a choisi d'associer à cette filière ministérielle, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Corée du Sud et l'Inde, en tant que grands émergents, mais aussi l'Ukraine. Trois grands objectifs guident la filière Affaires étrangères :

- 1 **Favoriser la résolution des conflits**
- 2 **Réformer la gouvernance mondiale et oeuvrer à la reconstruction**
- 3 **Lutter contre les menaces transversales et défendre la souveraineté**

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

1 Favoriser la résolution des conflits

Sur **l'Iran et le Moyen-Orient**, les partenaires du G7 échangeront sur les voies de négociation qui pourraient aboutir à une désescalade du conflit, tout en promouvant la sécurité de toutes les populations civiles, la réouverture des voies maritimes et commerciales, ainsi que l'arrêt des programmes nucléaire et balistique du régime iranien.

Sur **l'Ukraine**, l'objectif est de poursuivre le soutien à Kyïv sur les plans capacitaire et énergétique, et de maintenir la pression envers la Russie, notamment par le renforcement de la coordination des sanctions visant la flotte fantôme, y compris la mise en place d'une interdiction complète de fourniture de services maritimes.

D'autres sujets régionaux seront également traités : l'Indopacifique, le Soudan, Haïti, Gaza, ou encore le Venezuela et Cuba, compte tenu des événements survenus depuis le début de l'année 2026.



PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

2

Réformer la gouvernance mondiale et oeuvrer à la reconstruction

Cet axe vise à permettre de lancer des travaux concrets en matière de chaînes d'approvisionnement humanitaire et de réforme des opérations du maintien de la paix. Par ailleurs, des solutions seront recherchées pour faciliter la restauration du sarcophage de Tchernobyl et la création d'une banque pour la reconstruction du Proche-Orient.

3

Lutter contre les menaces transversales et défendre la souveraineté

L'idée est d'aborder la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée, la sécurité maritime et portuaire, ainsi que l'approvisionnement en minerais critiques. À cette fin, des initiatives concrètes sont envisagées comme la création d'un réseau de ports dans les pays du G7 contre le narcotrafic ou l'organisation de la cinquième conférence "No Money For Terror" à Paris contre le financement du terrorisme.

Un accent particulier est porté sur les **guerres en Iran et en Ukraine**, qui ont fait l'objet de plusieurs publications officielles. La Déclaration des ministres des Affaires étrangères du G7 du 14 janvier 2026 condamne les violences des autorités iraniennes et appelle au respect des droits de l'Homme. Le 24 février 2026, quatre ans après le déclenchement de l'agression russe en Ukraine, les dirigeants du G7 ont salué les efforts déployés par les partenaires pour résoudre le conflit et apporter de l'assistance matérielle, notamment sur le volet énergétique.

Une réunion de la filière Affaires étrangères devrait être organisée en novembre pour établir le bilan de l'année.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

d) Développement



La filière Développement est pilotée en partie par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, notamment représenté par Éléonore Caroit, Ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger.

Face aux limites du modèle traditionnel de l'aide publique au développement, la France promeut une approche renouvelée, fondée sur des partenariats mutuellement bénéfiques.

La présidence française soutient une réforme inclusive et adaptée aux dynamiques actuelles du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Parmi les défis identifiés figurent notamment la lutte contre la fragmentation, l'allocation des ressources concessionnelles vers les pays les plus vulnérables, la résilience, entre autres, des financements de la santé et du développement rural, ainsi que la mobilisation des capitaux privés et des ressources domestiques.

Ces travaux sont alignés avec les efforts amorcés lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial (NPF) et par le Pacte pour la prospérité, les personnes et la planète (4P), qui reflètent une volonté de concilier développement économique, inclusion sociale et durabilité environnementale. Cette idée a été réaffirmée lors du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux du 6 avril 2025 et à l'occasion de la quatrième conférence des Nations Unies sur le financement du développement.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

e) Intérieur

Les travaux de la filière Intérieur portent principalement sur les enjeux de sécurité et de lutte contre les menaces transnationales. Ils s'appuient sur le groupe de travail Lyon-Rome. Le niveau stratégique est piloté par les chefs de délégations tandis que le niveau opérationnel est géré par des sous-groupes de travail thématiques, structurés autour des présidents.

Les discussions se concentrent notamment sur la lutte contre la criminalité organisée, en particulier le trafic de drogues et la criminalité environnementale, dont l'ampleur croissante constitue un défi majeur pour les États.

Elles abordent également la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avec un accent particulier sur la prévention de la radicalisation, notamment chez les jeunes, dans un contexte marqué par l'impact des nouvelles technologies.

Par ailleurs, la question des migrations irrégulières et des réseaux de passeurs fait l'objet d'une attention spécifique, notamment en raison de leur ancrage croissant dans l'espace numérique.

=> Enfin, la ligne directrice des discussions est le besoin de sécurisation des infrastructures critiques, en particulier les chaînes logistiques et portuaires, identifiées comme particulièrement vulnérables.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

f) Numérique

La filière numérique est animée par **Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique**, auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.



Quatre priorités structurent les travaux:

1. Une **intelligence artificielle sûre au service du bien commun**, fondée sur la sécurité, la coopération internationale et la confiance.
2. L'adoption de **l'intelligence artificielle pour la croissance**, via l'innovation open source et l'approfondissement de l'adoption par les PME.
3. **La conciliation entre transition numérique et transition environnementale**

notamment sur les enjeux énergétiques, matériels et environnementaux du numérique.

4. **La protection des mineurs en ligne**, à travers des principes communs et des mécanismes concrets de coopération entre pays du G7.

PROGRAMME DES DISCUSSIONS PAR FILIÈRE

g) Environnement

Les discussions de la filière Environnement portent notamment sur le renforcement de la coordination entre pourvoyeurs de fonds publics et privés au bénéfice du financement de la biodiversité, ainsi que sur la reconnaissance du nexus désertification- sécurité. La protection des océans constitue également un enjeu central, dans la continuité des engagements pris lors de l'UNOC à Nice, relatifs par exemple à la préservation des aires marines protégées et à la lutte contre la pêche illégale. Les échanges abordent enfin la question de la lutte contre les pollutions émergentes dans l'eau, ou encore sur le renforcement de la résilience de l'immobilier. Parallèlement, la présidence française conduit la revue à mi-parcours du G7 Nature Compact, adopté en 2021, qui prendra la forme d'un rapport du PNUE.



CONCLUSION

Dans un monde multipolaire, le G7 demeure un cadre central de concertation et de coopération. Son format informel et restreint constitue une force en permettant des échanges directs, une réactivité accrue et l'émergence de positions communes sur des enjeux polarisants.

Dans ce contexte, la présidence française de 2026 s'inscrit dans une volonté de renouveler les modalités de la coopération internationale. En mettant l'accent sur la réduction des déséquilibres macroéconomiques et la refonte des partenariats avec les pays en développement, la France cherche à répondre aux fragilités structurelles de l'économie mondiale tout en adaptant les instruments de gouvernance aux transformations en cours.

Les travaux menés dans les différentes filières témoignent de l'ampleur des défis contemporains, qu'ils soient économiques, géopolitiques, technologiques ou environnementaux.

L'implication croissante de la société civile et des acteurs non étatiques illustre une évolution du G7 vers une gouvernance plus inclusive. À cet égard, la présidence française entend jouer un rôle moteur en favorisant le dialogue et en valorisant les initiatives.

Si l'agenda de l'année 2026 s'annonce intense, la présidence française se veut ambitieuse et pluridimensionnelle pour promouvoir une approche multilatérale et au plus près de ses citoyens.



A F N U
ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES NATIONS UNIES

PRÉSIDENCE FRANÇAISE DU G7

SOURCES :

- <https://www.elysee.fr/G7evian/2025/12/13/quest-ce-que-le-g7>
- <https://www.elysee.fr/G7evian/2025/12/15/un-g7-en-lien-avec-les-citoyens>
- <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/le-g7#:~:text=De%20janvier%20%C3%A0%20d%C3%A9cembre%202026,recherche%20de%20consensus%20entre%20partenaires>
- <https://www.elysee.fr/G7evian>
- <https://www.elysee.fr/G7evian/2026/01/23/les-priorites-du-g7-1>
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/actualites-du-g7/article/g7-reunion-des-ministres-des-affaires-etrangeres-des-vaux-de-cernay-25-03-26>
- https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/g7_dossier_presse_ae_a4_fr_v3_cle8816c6.pdf
- <https://g7.canada.ca/fr/presidence-canadienne/priorites/>